

CULTURE ET PROJET CULTUREL AU SEIN DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet culturel de notre établissement, comme déjà esquissé depuis la rentrée 2016, se veut celui qui s'inscrit dans un « quotidien de l'établissement » pour que les cours ne soient pas que des cours, et le lycée qu'un lieu de cours. Cette pratique culturelle que l'on souhaite quotidienne, souvent par petites touches et grâce aux petits pas de chacun, correspond en effet à un lycée situé dans un bassin de vie où il est à la fois, sociologiquement, économiquement et surtout géographiquement, aisé et difficile de tutoyer la culture (problématique du périurbain en Ile-de-France). Pour cela, notre projet culturel à l'échelle de l'établissement, comme expérimenté depuis 2016 de manière plus ou moins imparfaite, s'inscrit à toutes les échelles : la classe, un groupe, l'établissement dans son ensemble et est bien entendu fondamentalement adossé sur le PEAC et les volontés qui peuvent s'exprimer via la fiche « action » qui doit intégrer un volet culturel.

Quelles sont les lignes directrices de notre volet culturel ?

- **Axe 1 : Faire de la culture un « quotidien de l'établissement » pour tous**

Il s'agit de l'axe principal du projet d'établissement. Comme explicité plus en amont, la position de notre établissement et le bassin dans lequel il s'intègre exige que le lycée soit un point d'entrée pour eux dans la culture. Faire de la culture « un quotidien », c'est penser chacun de nos projets avec un volet culturel affirmé et non cosmétique. Inclure la culture dans les pratiques et les discours quotidiens est à l'évidence un des meilleurs moyens pour inclure les élèves : de fait, au-delà de l'aspect géographique, s'il s'agit d'une politique culturelle s'adressant à tous, elle touche d'abord les plus défavorisés. Exemple : faire venir un auteur à l'échelle de plusieurs classes, laisser les élèves proposer des « clubs » autonomes et supervisés au sein de l'établissement, reconstruire un foyer dynamique, inscrire les élèves dans les projets académiques proposés (concours photo).

- **Axe 2 : Communiquer sur nos actions culturelles**

A toutes les échelles, à l'interne d'abord puis à l'extérieur aussi, nous devons nous efforcer de communiquer sur nos projets et le volet culture de chacun d'entre eux. Reprenant ainsi pour la culture une ambition générale de notre établissement, le volet culturel du projet d'établissement estime en effet que communiquer au sein de l'établissement sur les projets ayant eu lieu (à l'échelle de la classe par exemple), c'est entraîner des projets secondaires et toucher l'ensemble des élèves. Dans la politique « des petits pas », s'inspirer donc de chacun petit projet pour porter l'ensemble du lycée. Communiquer comment ? Via les canaux traditionnels (Pronote), via une adresse dédiée à la culture (cdg-culture@outlook.com gérée par le Professeur référent culture), via nos couloirs qui doivent retrouver de l'attractivité, via le site internet cdg-longperrier.fr. Communiquer avec qui ? Entre nous tout d'abord, pour renforcer le lien équipe pédagogique, élèves et parents ; puis, ou en parallèle, avec l'extérieur : intervenants extérieurs, renforcement du lien crée avec les structures lors des différentes actions.

- **Axe 3 : Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative de l'ensemble des acteurs**

Enfin, le volet culturel de notre établissement a pour objectif de favoriser l'autonomie de tous les acteurs : équipes pédagogiques, élèves, parents. Pour cela, il s'agit d'avancer sur les deux axes précédents qui constituent des éléments de confiance envers l'établissement et sa capacité à avancer sur les projets qu'il met en place. De même, la prise d'initiative est favorisée par la « promotion » auprès des équipes comme des élèves du rôle du Professeur référent culture qui se veut être un appui pour chaque projet naissant, qu'il suivra par la suite. Chaque fiche action pour devra s'accompagner d'un volet culturel clair et de la prise de conscience de chaque acteur que son projet doit être promu au sein de l'établissement selon la logique suivante : « un projet porteur réalisé = dans cet établissement, proposer un projet culturel ambitieux fonctionne ». Ce gain en autonomie passe enfin par une remise en action de lieux favorisant les projets : alcôves du CDI, foyer des élèves à rénover, extérieurs à aménager via des clubs dédiés (exemple projet STMG sur le développement durable).

Ces axes, témoignant des besoins de notre établissement, respectent les trois points fondamentaux du référentiel de l'éducation artistique et culturelle, élaboré par le Conseil supérieur des programmes (J.O. du 7 juillet 2015) :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire
- Développer et renforcer leurs pratiques artistiques
- Favoriser la rencontre avec des artistes et des œuvres et la fréquentation de lieux culturels

A. PLANCHOT-GEFFARD
Professeur référent culture
Professeur d'Histoire-Géographie et EMC